



Blonay, le 24 juin 2022

**Préavis N° 16-2022 concernant la gestion et les
comptes 2021 de la Communauté intercommunale
d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 21 juin 2022 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 16-2022,

oui le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (55 voix, 2 avis contraires et 3 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes et le bilan 2021 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 21 juin 2022.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président  Jean-Luc Bürgy



La secrétaire  Ariane Wunderli